

ARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT
**MAIRIE
DE
LOUDUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Date de la convocation
11.12.2025

L'an deux mille vingt cinq

le dix-sept décembre,

à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS, Maire de Loudun.

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 25
Votants 27

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIÉBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLOON, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, M. GANDIER, Mme PINEAU.

Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de Mme Marie-Pierre PINEAU à M. Romain BONNET

OBJET DE LA DELIBERATION :

Cession et remplacement d'un véhicule roulant

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoyant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens ;

Vu l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales prévoyant que le maire est chargé d'exécuter les décisions du conseil municipal ;

Considérant que la commune souhaite vendre le TRACTEUR Massey Ferguson immatriculé 1072 WA 86 ;

Considérant l'état et l'âge du véhicule, dont la date de première mise en circulation est le 08/08/2003.

Considérant que l'offre de reprise du véhicule, formulée par la concession DOUSSET MATELIN au prix de 17 000 € ;

Considérant l'offre de LIXXBAIL-AGILOR (partenaire financier de la concession DOUSSET MATELIN) d'un crédit-bail de 60 mois relatif au financement d'un nouveau tracteur agricole de marque CLAAS modèle ARION 400-450 pour un montant de 106 259 € HT.

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :19.DEC.2025.....

Publié le :19.DEC.2025.....

Notifié le :

Après examen, le conseil municipal, à l'unanimité :

⇒ Approuve la vente du tracteur MASSEY FERGUSSON au prix énoncé ci-dessus à la concession DOUSSET MATELIN ;

⇒ Autorise M. le maire ou son représentant à réaliser cette vente aux prix et conditions précitées et à signer toutes les pièces nécessaires à la vente ;

⇒ Autorise M. Le Maire ou son représentant à signer le crédit-bail avec LIXXBAIL-AGILOR et tout document se rapportant à ce dossier

⇒ Dit que cette recette sera portée au budget principal et servira de premier loyer à verser au titre du crédit-bail à intervenir pour l'acquisition d'un nouveau tracteur agricole et que le bien mobilier vendu sera sorti du patrimoine communal à compter du 1er janvier 2026.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

